

Il ne peut exister d'archivistes honteux. Pensez donc, un si beau métier! Mais savons-nous toujours répondre sans hésitation à la question banale "et vous, qu'est-ce que vous faites dans la vie?". Quelle armure langagière choisir pour tenter de nous épargner les réactions que le mot "archiviste" suscite chez le commun des mortels?

Car il serait à tout le moins miraculeux qu'un seul de nos collègues ait réussi à échapper à la déplaisante nécessité d'expliquer que non, décidément, un archiviste ne travaille pas dans une bibliothèque, ni dans une sorte de musée, ni dans quoi que ce soit qui touche prioritairement aux vieilles pierres ou aux vieux papiers, ainsi qu'à la non moins déplaisante obligation d'écouter poliment plaisanteries et allusions convenues en rapport avec les caves, la poussière, les araignées et l'on en passe. Convaincus, par conséquent, que le problème se posait à tous, nous avons voulu savoir si quelqu'un avait une solution, fût-elle modestement palliative, et nous nous sommes livrés à une petite enquête (...).

Peu nombreuses, mais riches et argumentées, les réponses nous ont permis de faire quelques constatations intéressantes. La première est que, dans le contexte professionnel, incompréhensions et désagréments sont rares, dès lors qu'on a pris la précaution non pas de s'annoncer d'emblée et uniquement comme "archiviste", mais d'ajouter des précisions relatives à l'entité ou au niveau de l'organigramme où l'on se situe. Dire, par exemple, "je travaille à la Paimpolaise des pétroles (ou chez Duchmoll-and-Partners), je gère (mieux, je dirige) les archives" ou encore "je suis à la DDGNV, au département (ou mission, ou service, ou pôle) archives" est, à l'évidence, d'une clarté suffisante pour rendre inutile un exposé sur la raison d'être de notre beau métier et ses caractéristiques fondamentales. Aussitôt, en revanche, qu'on sort de ce cadre, c'est-à-dire dès qu'on doit décliner son identité professionnelle dans une circonstance "mondaine" (essentiellement les endroits où l'on parle entre gens supposés avoir quelque chose en commun, à savoir les dîners en ville), l'affaire prend un tour plus décourageant. On y a affaire à ceux qui, pensant savoir de quoi il s'agit, entreprennent de nous l'expliquer ("Bien entendu, tout est sur cédérom maintenant. Et vous mettez vos archives sur le ouèbe?") et à ceux qui se croient autorisés à ironiser plus ou moins lourdement sur le contexte censément obscur et/ou poussiéreux de nos activités, quand ce n'est pas sur l'inutilité ou l'aimable absurdité de celles-ci. Sans parler de ceux qui savent que, parfois, "archiviste" sert de cache-misère aux sans-diplômes, voire aux débiles légers, et qui détournent aussitôt la tête pour ne plus avoir à se commettre avec le sous-prolétariat.

Alors, que faire? Quelle tenue de camouflage adopter pour ne pas se voir implicitement affublé d'une blouse, d'une paire de lorgnons et de manches de lustrine? Les plus courageux ou les plus vaniteux peuvent toujours, quand ils en ont le droit, tester l'effet des références à un diplôme ou à un corps. Mais "archiviste-paléographe" (diplôme de l'École nationale des chartes qui, en France, forme les conservateurs du patrimoine, spécialité archives), ne dit rien à personne (ce qu'on peut prendre pour un atout, le mystère étant proche de la séduction!) et son second terme vous vaut facilement d'être assimilé à un spécialiste des tibias de dinosaure ou de diplodocus. Et "conservateur (du patrimoine, si l'on n'a pas peur de faire long)", titre bien moins prestigieux qu'on ne le dit officiellement, est source de redoutables dérapages, commençant par les musées, se continuant par les bibliothèques et se terminant à tout coup dans une impasse tapissée de parchemins ou dans une réserve d'érudits locaux (...).

La dissimulation est la voie choisie par les collègues qui ont bien voulu nous répondre et elle est à leur image, c'est-à-dire bien plus sérieuse que nos facéties. Certains arrivent à noyer élégamment le poisson en usant d'un terme vague, du genre "cadre(supérieur)", "consultant" ou "ingénieur" et l'interlocuteur demande des précisions non plus sur le métier, mais sur l'endroit où on l'exerce: on se retrouve alors dans le cas de figure, évoqué plus haut, où l'on peut parler de l'organisme qui vous emploie avant d'expliquer ce qu'on y fait. D'autres ont recours aux facilités qu'offre en ce domaine l'angloricain: il paraît que "*corporate librarian*" évoque en premier lieu une tâche de documentation, par nature moins rébarbative pour le profane que la fonction-archives, et que "*records manager*" non seulement est compris par ce même profane, mais ne suscite en outre aucune réaction décourageante. Bon, s'ils le disent... À noter que, dans les pays partageant avec nous l'usage du français, on n'a pas, à entendre certains de nos collègues, forcément trouvé

mieux: au Maroc, par exemple, où archivistes et documentalistes sont formés de concert, on a forgé le néologisme "informiste", qui sous-entend "spécialiste de l'information", mais rien ne nous a été dit de l'efficacité de ce terme, ni même de son emploi effectif. L'arabe n'est pas, il est vrai, d'un grand secours puisque "archiviste" s'y dit "*amine al mahfouzate*", soit "secrétaire des choses préservées, conservées" (...). Tiens, voilà une jolie expression, nous direz-vous (...).

Odile Welfel (CNRS) et Thibaut Girard (EDF-GDF), dans *La lettre des archivistes*, Association des archivistes français, n° 46, 1999, p.8-9.